

## Demande d'inscription

15<sup>e</sup> édition • 23-25.01.2024

À RETOURNER POUR LE 17 AVRIL 2023

N'est prise en considération que dûment complétée!

### 1. COORDONNÉES DE L'EXPOSANT Ces données seront reprises à l'identique dans le magazine officiel d'Agrovina 2024

Raison sociale

Tél.

  


Adresse /  
Case postale

  


E-mail

Fax

NP / Localité

Site web

Membre  
ASMA

Personne responsable  
pour le stand

Tél. portable

E-mail

**Adresse de facturation** (si différente de la raison sociale)

Raison sociale

Adresse complète

Case postale

NPA / Localité

### 2. NOMBRE D'EXPOSANT(S) SUR LE STAND

seul  plusieurs

si plusieurs exposants,  
nom du stand commun

Co-exposant 1

Co-exposant 2

Localité

Localité

**Attention, chaque société co-exposante doit remplir une demande d'inscription séparée en précisant le nom de la/des société/s co-exposante/s avec qui elle partage son stand, ainsi que les informations pour la communication aux visiteurs au point 5. Les autres éléments relatifs à l'emplacement et aux installations techniques doivent être renseignés que par un des co-exposants.**

### 3. EMLACEMENT

**Surface désirée (surface minimale: 4x3 = 12 m<sup>2</sup>)**

m<sup>2</sup>, soit

ml de longueur x  ml de profondeur

**Angle**  oui, si possible  non

**LOCATION DES STANDS** surface nue

- jusqu'à 40 m<sup>2</sup> CHF 95.- le m<sup>2</sup>  
 - de 41 à 120 m<sup>2</sup> CHF 90.- le m<sup>2</sup>  
 - plus de 121 m<sup>2</sup> CHF 85.- le m<sup>2</sup>

Forfait d'inscription: CHF 300.-  
 Taxe déchets: CHF 150.-

### 4. INSTALLATIONS TECHNIQUES

INTERNET (art.10) — MODEM FILAIRE DÉDIÉ CHF 250.-

L'exposant qui se situe dans une zone d'accès WiFi couverte par l'émetteur du FVS Group a un accès gratuit au réseau Swisscom. Il suffit de sélectionner le réseau ((c)) FREE\_CERM. Il aura alors la possibilité de se connecter, s'il possède un compte, ou d'en obtenir un gratuitement par SMS. Agrovina n'offre aucune garantie de disponibilité de ce réseau.

PLANCHER (art.5) le m<sup>2</sup> CHF 22.-  
non obligatoire, sauf si raccordement d'eau

EAU (art.8) CHF 400.-

**ÉLECTRICITÉ (art. 7) Prendre l'éclairage en considération**  
**TAXE D'AMENÉE, ALIMENTATION SUR LE STAND ET CONSOMMATION**

<input type="checkbox"/>	230 V. jusqu'à 2.5 kW installés (13 ampères)	CHF	250.-
<input type="checkbox"/>	400 V. jusqu'à 5 kW installés (13 ampères)	CHF	350.-
<input type="checkbox"/>	400 V. jusqu'à 8 kW installés (13 ampères)	CHF	400.-
<input type="checkbox"/>	400 V. jusqu'à 10 kW installés (16 ampères)	CHF	500.-
<input type="checkbox"/>	400 V. jusqu'à 15 kW installés (25 ampères)	CHF	600.-
<input type="checkbox"/>	400 V. jusqu'à 20 kW installés (32 ampères)	CHF	750.-
<input type="checkbox"/>	au-delà de 20 kW installés (32 ampères) <i>par kW supplémentaire</i>	CHF	30.-
	Puissance à installer	<input type="text"/>	kw

**MOQUETTE OBLIGATOIRE**

- De 1 à 50m <sup>2</sup>	CHF 14.- le m <sup>2</sup>
- Dès 51m <sup>2</sup>	CHF 12.- le m <sup>2</sup>
M <sup>2</sup> souhaités	<input type="text"/> m <sup>2</sup>

**COULEUR**

gris  rouge  vert  bleu

**5. COMMUNICATION AUX VISITEURS**

Ces données seront reprises à l'identique dans le magazine officiel d'Agrovina 2024.  
Consultez l'édition 2022 sur [agrovina.ch/magazine2022](http://agrovina.ch/magazine2022).

**DESCRIPTION DE CE QUE LE VISITEUR POURRA TROUVER SUR VOTRE STAND**

MAX. 350 CARACTÈRES (ESPACES COMPRIS)

TEXTE EN FRANÇAIS

TEXTE EN ALLEMAND

**SECTEUR D'ACTIVITÉ**

Viticulture  
Arboriculture  
Œnologie  
Machinisme viticole,  
arboricole, culture spéciale  
Distillation  
Energie & Construction

Autres:

Microbrasserie  
Engrais protection des plantes  
Cultures spéciales  
Packaging, conditionnement,  
logistique, transport  
Marketing, distribution  
Transformation de fruits

MARQUES REPRÉSENTÉES (MERCI DE LES SÉPARER PAR DES POINTS-VIRGULES)

**6. SPONSORING**

Je désire recevoir des offres de sponsoring

**7. INFORMATIONS AUX EXPOSANTS**

**AGROFORUM**

Retrouvez toutes les informations relatives à l'Agroforum sur [agrovina.ch/agroforum](http://agrovina.ch/agroforum)

**TRANSPORTS**

Retrouvez l'ensemble de notre offre relative aux transports sur [agrovina.ch/transport](http://agrovina.ch/transport)

**8. REMARQUES**

LA TVA AU TAUX DE 8,1% SERA FACTURÉE SUR TOUTES NOS PRESTATIONS.

En cochant cette case, l'entreprise s'engage à participer à la 15e édition d'Agrovina et adhère sans réserve aux clauses du règlement général à l'usage des exposants, ainsi qu'aux tarifs de location dont elle a pris connaissance sur [www.agrovina.ch/reglement](http://www.agrovina.ch/reglement)

LIEU ET DATE

NOM & PRÉNOM DU SOUMISSIONNAIRE